

**Sud éducation Hérault**

23 rue Lakanal
34 090 Montpellier
Tel : 04.67.02.10.32
Mail : syndicat@sudeducation34.org
<http://sudeducation34.org>

Sud éducation Gard/Lozère

6 rue Porte d'Alès
30 000 Nîmes
Tel : 04.66.36.25.70
Mail : sudeducation.gard@ouvaton.org
<http://sudeducationgard.ouvaton.org/>

Sud éducation PO/Aude

4 bis avenue Marcelin Albert
66 000 Perpignan
Tel : 06.84.89.01.17
Mail : 66-11@sudeducation.org
<http://www.sudeducation66.org/>

DÉCLARATION LIMINAIRE

À LA CAPA CERTIFIÉS DU 10 JANVIER 2017

Mesdames, Messieurs, cher(e)s collègues,

La CAPA d'aujourd'hui a pour objet l'avancement d'échelon ; il s'agit donc de l'avancement de carrière de nos collègues et de leurs rémunérations. Le nouveau projet de réforme de l'évaluation du MEN est bien pire que ce qui existe actuellement.

SUD Éducation s'oppose à la logique même du protocole sur les Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR), qui s'applique à toute la Fonction publique d'État. Nous refusons la logique de ce projet qui repose sur les entretiens professionnels et qui est l'instrument de l'arbitraire, de la mise en concurrence et de la division des personnels. Ce projet renforce le poids de la hiérarchie dans l'évaluation et le déroulement des carrières, augmente la pression psychologique sur les enseignant-e-s, et divise encore davantage les personnels entre les « méritant-e-s » et les autres.

Ce projet, s'il devait voir le jour, créerait encore plus d'inégalités dans les rémunérations. L'avancement accéléré d'échelon ne pouvant bénéficier qu'à 30%

« des effectifs d'enseignants concernés par le rendez-vous de carrière considéré », il semble que le ministère ait décidé d'avance que 70% des enseignants font mal leur travail et ne méritent pas le même avancement. C'est non seulement ridicule, mais insultant.

La création d'une classe exceptionnelle en plus de la hors-classe est un outil supplémentaire pour diviser les personnels, avec un maximum de 10% de passage en classe exceptionnelle dont 8% réservés à ceux et celles qui ont des fonctions ou missions particulières - si ce n'est pas le cas, on aura donc une chance sur 50 d'accéder à cette classe !

Les nouveaux critères d'évaluation relèvent en grande partie de dimensions comportementales et relationnelles, bien au-delà des principes de déontologie professionnelle et du respect des missions de service public.

SUD Éducation s'oppose à toute transformation managériale de l'évaluation et à tout accroissement du contrôle hiérarchique.

Sud Éducation se bat pour la suppression du système actuel d'évaluation basé sur l'inspection-notation, qui est par ailleurs totalement décrédibilisé aux yeux des collègues et revendique une évaluation qui favorise la coopération et le travail en équipe, purement formative et coopérative, complètement déconnectée des rémunérations et de l'évolution des carrières.

Sud Éducation revendique l'égalité salariale et des augmentations générales de salaire, la réduction du temps de service des enseignant-es devant élèves pour permettre la concertation des équipes et les échanges pédagogiques entre collègues.

SUD Éducation appelle aux côtés de la FNEC FP-FO et la CGT Educ'action tous les personnels à participer aux rassemblements organisés le 1^{er} février pour l'abandon du projet ministériel.